



GRANDLYON
communauté urbaine



RhôneAlpes

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

PROJET DE TERRITOIRE 2010–2016

Projet stratégique agricole et de
développement de l'espace rural et de
Protection des espaces agricoles et naturels
périurbain de l'agglomération lyonnaise



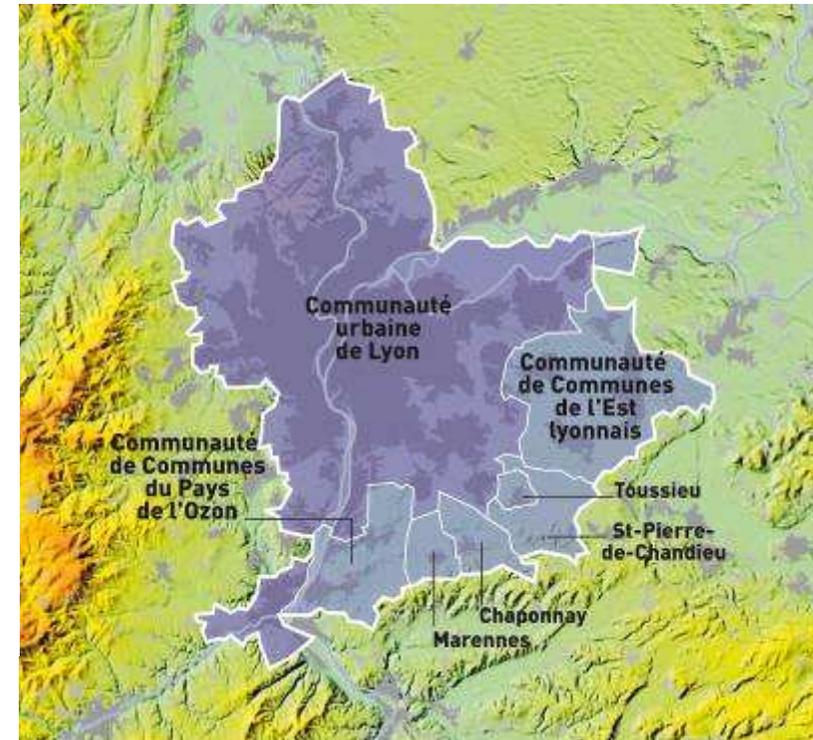
PSADER PENAP
DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

Innov'rural
Vendredi 6 décembre 2013



Le territoire

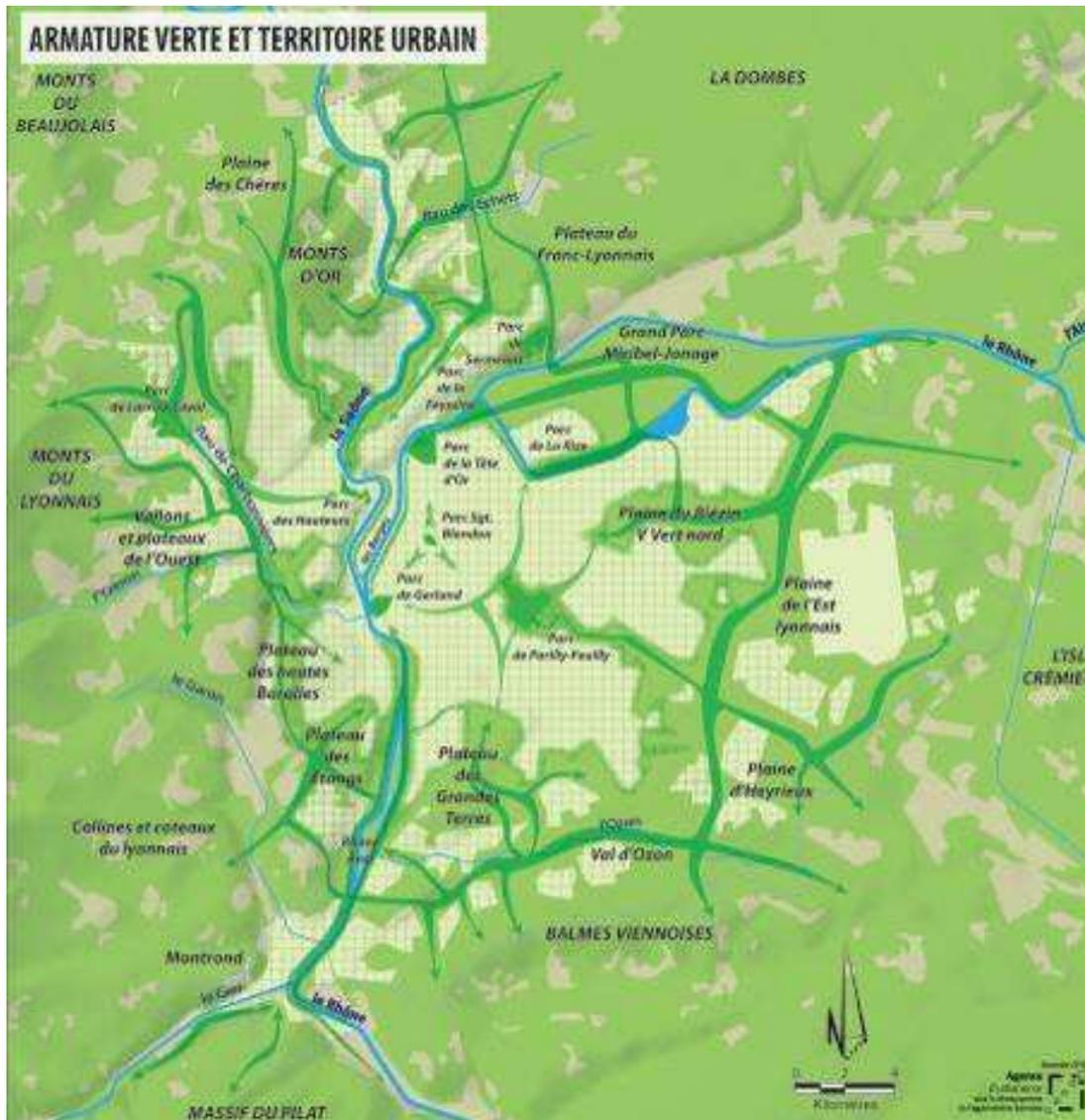
- Lyon : 1ère agglomération de Rhône-Alpes avec 1,35 M d'habitants (2^{ème} de France)
- Le territoire : 73 communes
- 730 km² dont 52% d'espaces non bâtis
- 38 000 ha d'espaces agricoles et naturels dont 37% occupés par l'agriculture
- Plus de 800 exploitations, une grande diversité de production, 1 500 emplois générés



Dates repères

- 1993 – élaboration du SDAU de l'agglomération lyonnaise
- 1994 – premières conventions de partenariat Grand Lyon – SAFER et Grand Lyon – Chambre d'agriculture du Rhône
- 2003–2008 – contrat d'agglomération Grand Lyon – Région Rhône Alpes => une fiche action autour de l'agriculture
- Novembre 2006 – délibération du Grand Lyon relative à une politique communautaire en faveur des espaces naturels et agricoles et des agriculteurs (Préserver le foncier, Préserver les ressources naturelles, Favoriser le développement économique des exploitations)
- 2010 : adoption du SCOT avec la définition de l'armature verte
- juillet 2010 : validation du PSADER PENAP de l'agglo lyonnaise

Un projet d'aménagement...



...pour 20 ans

- Le Schéma d'aménagement s'engage à protéger un réseau continu d'espaces naturels ou agricoles.
- Mettre en relation les espaces insérés dans le tissu urbain à ces espaces plus ruraux



Un foncier à préserver

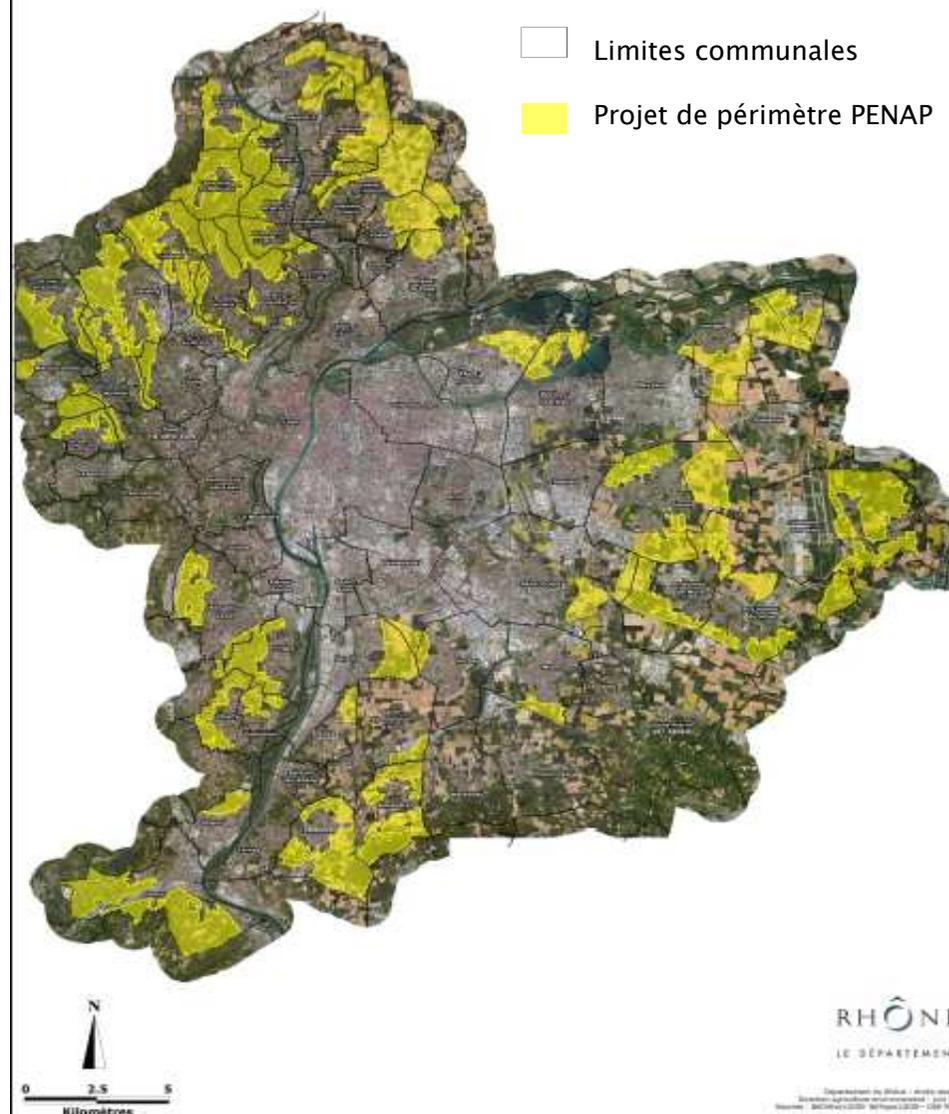
Engagement de la démarche PENAP

- articulation et complémentarité des outils PENAP (PAEN) et SCoT : mise en œuvre opérationnelle des orientations du SCoT
- finalité : doter le territoire d'un projet ciblé sur les espaces agricoles et naturels, et sécuriser le foncier à long terme

2 outils d'intervention

- Un périmètre d'intervention sur des territoires naturels et agricoles disposant d'une protection renforcée de long terme
- La mise en place d'un programme d'action pour faire vivre ces territoires

PROTECTION DES ESPACES NATURELS AGRICOLES PÉRIURBAINS
Projets de périmètres PENAP sur le SCoT de l'agglomération lyonnaise



Le programme d'actions 2010-2016

✓ Concertation avec tous les acteurs du territoire depuis 2008

✓ Les axes du programme

Axe 1 – Créer des conditions favorables au maintien d'une agriculture périurbaine viable

4 fiches actions sur l'installation, le foncier, l'économie agricole et des circuits de proximité

Axe 2 – Gérer et améliorer les liens entre l'urbain, le périurbain et le rural, entre l'agriculture et la ville

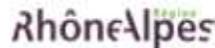
3 fiches actions sur le déplacement des engins agricoles, sur l'amélioration de la cohabitation entre résidents et agriculteurs

Axe 3 – Participer à la qualité des espaces agricoles et naturels ainsi que des ressources en préservant la biodiversité, les paysages

3 fiches actions sur la protection de l'environnement (eau, biodiversité, paysages,...)

Le programme d'actions 2010-2016

- ✓ Un programme d'actions de 5,3 M d'€
- ✓ Financé par les collectivités à hauteur de 4,2 M d'€
 - Grand Lyon structure porteuse du contrat régional et les communautés de communes de l'Est lyonnais et du Pays de l'Ozon
 - Région Rhône-Alpes au titre du projet stratégique agricole et de développement rural (PSADER)
 - Département du Rhône au titre de sa politique agricole et environnementale



Exemples de projets subventionnés

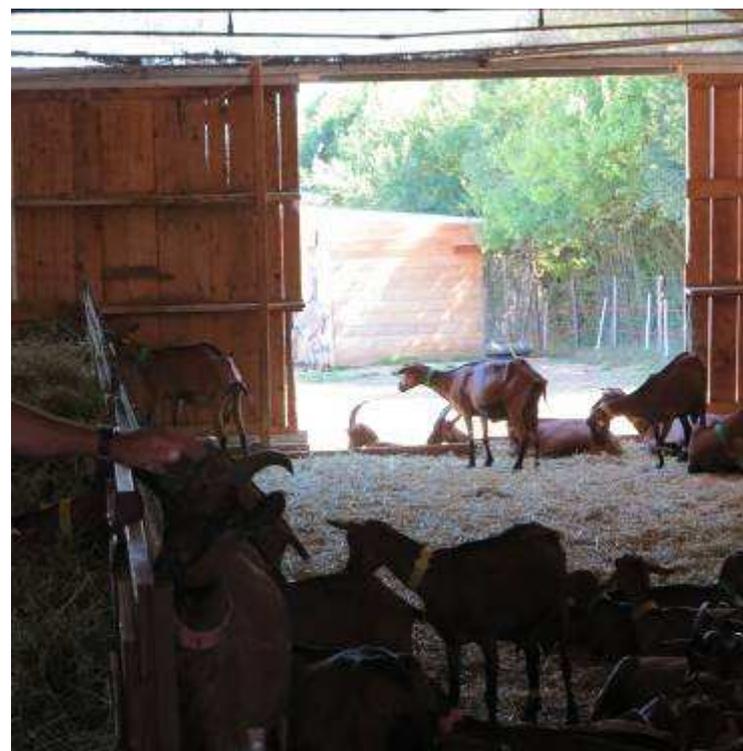


Installation de maraîchers bio à Curis-aux-Monts-d'Or

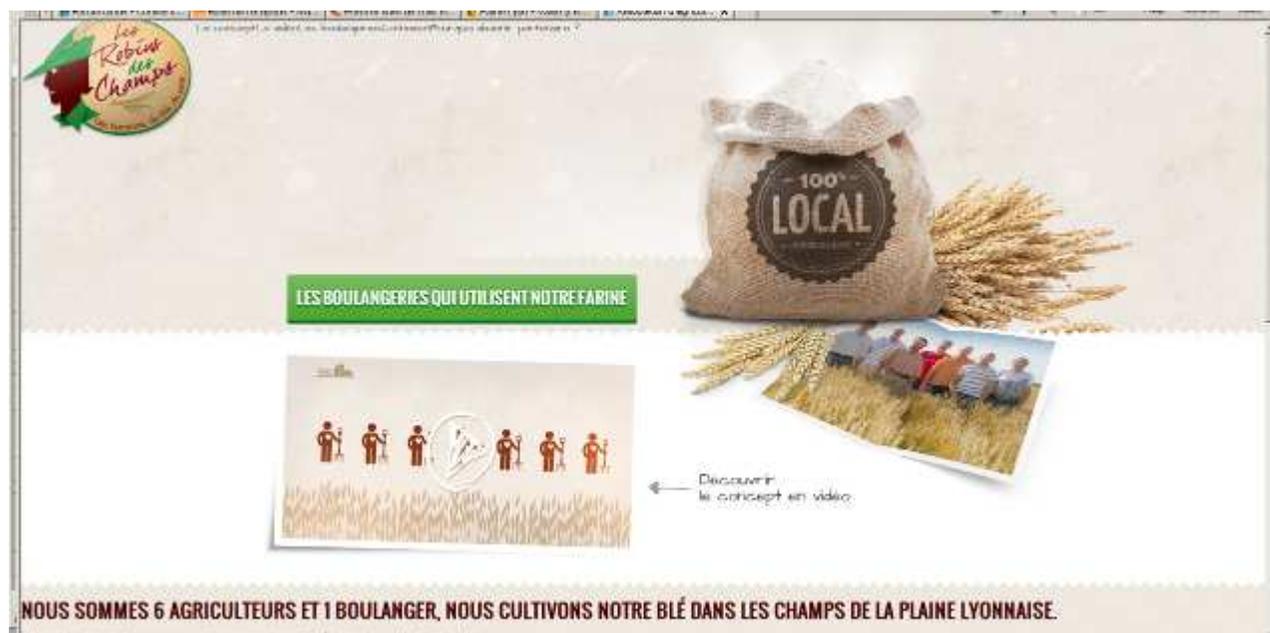
Exemples de projets subventionnés



Ferme de Charly



Exemples de projets subventionnés



Robins des champs : filière locale Blé Farine Pain
Association entre des producteurs de céréales, un
meunier et des boulangers

Quels enseignements ?

- Réappropriation de la question du foncier agricole par les élus
- L'inversion du regard : l'espace en creux devient investi du projet
- Un travail partenarial pour partager une vision commune de l'avenir du territoire
- Une réponse à la perte d'attractivité des zones périurbaines du fait des contraintes d'exploitation et de la difficulté d'accéder au foncier avec de nouveaux débouchés porteurs d'avenir
- Une aide apportée aux innovations et une prise en compte de la notion de durabilité

Merci de votre attention

Pour aller plus loin :
www.psader-penap.org

